

**WMO OMM**

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

**Secrétariat**

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 17107/2024-1.8 MS

Notre réf.: 17107/2024/MS

14 octobre 2024

Objet: Équipe spéciale du Conseil exécutif pour l'examen approfondi de la démarche et du concept régionaux de l'OMM

Suite à donner: Confirmer votre participation à la deuxième réunion hybride de l'Équipe spéciale mentionnée en objet, de préférence **le 20 octobre 2024** au plus tard

Madame, Monsieur,

Par sa [résolution 40 \(EC-76\)](#) – Examen des bureaux régionaux et des structures régionales, le Conseil exécutif a décidé de maintenir l'Équipe spéciale mentionnée en objet, laquelle avait été établie via la [résolution 2 \(EC-72\)](#) – Activités et mécanismes de travail des conseils régionaux, avec le mandat suivant:

- 1) Élaborer les critères d'une structure de base relative au fonctionnement des bureaux régionaux; il s'agit notamment de délimiter clairement les fonctions techniques et de gestion conformément aux lignes directrices sur le rôle, les responsabilités et le fonctionnement des bureaux régionaux et dans la perspective des besoins régionaux;
- 2) Élaborer un ensemble équilibré de critères pour l'implantation des bureaux régionaux et des bureaux de représentation dans des lieux stratégiques qui leur permettraient de fonctionner efficacement et de répondre au mieux aux besoins des Membres, et faire rapport au Conseil exécutif, lors de sa soixante-dix-huitième session (juin 2024).

Afin d'examiner les résultats préliminaires des travaux entrepris jusqu'à présent, vous êtes invité(e) à la deuxième réunion de l'Équipe spéciale, qui se tiendra au Secrétariat de l'OMM les 2 et 3 décembre 2024.

Des services d'interprétation en anglais, en espagnol et en français seront assurés pendant la réunion. L'ordre du jour provisoire sera envoyé en temps voulu.

Concernant l'assurance des personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaires, je tiens à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

*«Les personnes ne faisant pas partie du personnel de l'Organisation qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance doivent veiller à pouvoir prendre entièrement à leur charge toute dépense encourue en cas de décès, de maladie ou de lésion corporelle imputable à un voyage officiel et à la participation à des réunions au nom de l'Organisation. Il leur appartient donc de contracter toute assurance-vie, assurance-maladie, assurance accidents ou toute autre forme d'assurance avec un niveau de couverture adéquat pour toute la durée de ces réunions et événements.»*

Aux: Membres de l'Équipe spéciale du Conseil exécutif pour l'examen approfondi du concept régional de l'OMM

*La responsabilité de l'OMM est limitée à l'exercice de fonctions ou à la participation à une réunion pour son compte. L'OMM a souscrit une assurance contre les accidents et les maladies qui prévoit une couverture limitée des frais médicaux, des frais d'urgence et des frais supplémentaires encourus lors des voyages officiels.»*

Ref.: 17107/2024.1.8 MS

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion en écrivant à M. Filipe Lúcio, Directeur principal du Département des services aux Membres ([flucio@wmo.int](mailto:flucio@wmo.int)), avec copie à [calonso-carpy@wmo.int](mailto:calonso-carpy@wmo.int), dès que possible et de préférence le **20 octobre 2024** au plus tard.

Je vous remercie du soutien constant que vous apportez à l'Organisation et j'espère que vous serez en mesure de participer à la deuxième réunion de l'Équipe spéciale du Conseil exécutif.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Celeste Saulo  
Secrétaire générale